

EDITORIAL

Lundi 20 juillet 2009

[Envoyer à un ami](#) | [Imprimer cet article](#)

L'OFAS veut assainir les caisses trop vite

Par christian Affolter

Les mesures d'assainissement que les caisses de pension seront forcées de prendre ne cessent de faire monter les inquiétudes des entreprises et des assurés. C'est donc l'occasion idéale pour l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) pour publier une étude démontrant les effets négligeables de ces programmes sur la conjoncture. «Un moratoire aurait des effets néfastes», affirme-t-il, expliquant que les coûts pour assainir les caisses seraient plus élevés à partir du moment de sa levée. Personne ne saurait contester la portée globale du rapport commandé à l'OFAS par le Conseil fédéral. En répartissant les effets des assainissements sur de grands groupes d'assurés et d'entreprises plus ou moins fortement concernés, ils se diluent automatiquement. L'OFAS aurait également pu partir d'exemples concrets. Et serait certainement arrivé à une conclusion différente. Les cas récents d'assainissements de caisses ayant un fort impact ne manquent pas. Celui de l'institution de prévoyance Georg Fischer, l'un des rares impliquant également des baisses des rentes, est-il si exceptionnel? La détérioration rapide de la couverture de nombreuses caisses suite à la chute des marchés actions laisse penser le contraire. Ce cas l'indique: un rapport défavorable entre les assurés cotisants et les rentiers rend le rétablissement de la couverture à 100% encore plus difficile et douloureux. L'OFAS a également de bonnes raisons pour exclure les cas de Publica, des CFF, de la Poste et d'Ascoop de son étude. Ils constituent chacun des contre-exemples puissants. Le refinancement des trois premières a coûté environ 40 milliards de francs à la Confédération, soit au contribuable. Pourtant, même Publica, qui a été pleinement couverte lors de son démarrage en 2003, se trouve actuellement en sous-couverture (95,82%), sans parler des CFF (79,2%) ou de la Poste (88,1%). Les caisses des régies fédérales sont ainsi emblématiques pour les assainissements forcés, allant à l'encontre des cycles conjoncturels. Et la marche à suivre dictée par Ascoop aux entreprises affiliées met ces dernières face à des défis existentiels. De toute manière, les marchés détruiront les capitaux injectés au forceps, surtout si cette opération n'est pas accompagnée d'un changement radical de la stratégie de placement. Un mécanisme permettant de profiter au maximum des hausses des marchés pour rétablir la couverture consommerait nettement moins de ressources et serait beaucoup plus efficace.

© L'agefi 2002. Tous droits réservés.